

# LE PUBLICISTE.

Quartidi 24 Ventôse, an VI.

(Mercredi 14 Mars 1798).



*Mort du ci-devant roi de Pologne, à Pétersbourg. — Refus des villes de Lubeck et de Bremen de contribuer à l'emprunt demandé par la France. — Détails de différens combats entre les troupes françaises et bernoises. — Ultimatum du général Bruie aux députés du canton de Berne, avant le commencement des hostilités. — Lettre des consuls romains au directoire exécutif de la république française.*

## A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

## R U S S I E.

De Pétersbourg, le 13 février.

Hier au soir, est mort ici le ci-devant roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, à la suite d'une attaque d'apoplexie, dont il avoit été atteint dans la matinée, après avoir dejeûné en parfaite santé. Il étoit né le 18 janvier 1732, & avoit été élu roi de Pologne le 7 septembre 1764 : il avoit survécu de long-tems à sa réputation. Si le titre d'amant de Catherine ne lui avoit valu celui de roi, il eut passé pour habile & pour un homme à talent : il s'éclipsa tout-à-fait au premier rang. L'Europe sait à présent que l'empereur actuel de Russie est son fils.

Le grand-duc dont l'impératrice vient d'accoucher, s'appellera Michael Paulowitsch.

En faisant des loix somptuaires, sa majesté & son conseil s'occupent aussi du rétablissement des finances, dont l'état n'est rien moins que brillant. On a proposé différens moyens pour les améliorer : un des plus efficaces sera la suppression de beaucoup de gouvernemens & de leurs nombreux agens, & sur-tout l'échange des assignats de la banque contre de l'or & de l'argent ; opération qui doit, en très-peu de tems, avoir la plus grande influence sur le crédit national. On met aussi de nouvelles impositions sur les nobles, les bourgeois & les propriétaires des campagnes.

## E S P A G N E.

De Madrid, le 20 février.

Depuis la rentrée de la flotte de l'amiral Massaredo, notre cour s'occupe, dit-on, sérieusement de combiner les efforts de l'Espagne & de la république française contre l'ennemi commun. On sent ici la nécessité de se rallier plus étroitement que jamais à cette puissante république, pour reconquérir l'influence & la considération perdues depuis long-tems.

On pense généralement que le Portugal est aussi l'objet des plus sérieuses discussions. L'embaras, au surplus, n'est pas de l'attaquer & de le conquérir, mais bien d'empêcher ce qui est arrivé à la Hollande, lorsque la France

s'en est emparée ; c'est-à-dire, qu'une certaine puissance toujours prête à prendre sous sa protection tout ce qui est à sa convenance, ne prenne aussi les Indes portugaises sous sa protection.

## A U T R I C H E.

De Vienne, le 1<sup>er</sup> mars.

L'impératrice est accouchée avant-hier d'un prince.

L'état de l'archiduchesse Elisabeth, quoique beaucoup amélioré, n'est pas encore tout-à-fait rassurant sur sa conservation, pour laquelle les pauvres sur-tout font des vœux.

On remarque que les gens de l'ambassadeur de France ne portent la cocarde tricolore que dans l'intérieur de son hôtel, & non dans la ville.

Malgré les nouvelles directes de Constantinople, d'une victoire obtenue par le grand-amiral Hassen sur l'armée de Passwan-Oglou, on a de la peine à y ajouter foi, parce qu'on sait d'autre part que ce général est toujours en bonne position ; que son armée se fortifie de jour en jour, & qu'il marche à pas redoublés vers Andrinople.

## A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 28 février.

Reinhard, ci-devant ministre de la république en cette ville, & destiné aux mêmes fonctions à Florence, est parti avant-hier matin pour sa nouvelle destination. Il passera par la France, & compte s'arrêter quelques jours à Paris. Nous attendons de jour à autre le citoyens Robergeot, son successeur.

Malgré les insinuations de quelques-uns de nos sénateurs, les bourgeois, convoqués dans une assemblée générale, ont arrêté, jeudi dernier, qu'ils contribueroient de 2 millions de marks de banque (4 millions tournois) aux dépenses dans lesquelles est entraînée la république française, pour attaquer avec succès les tyrans des mers. Les villes de Brême & de Lubeck se sont refusées à toute espèce de contribution, ou plutôt d'emprunt ; car la France s'acquittera en rescriptions bataves de ces sommes, & c'est une espèce d'avance qu'on lui fait sur les paiemens à échoir.

## S U I S S E.

De Bâle, le 6 mars.

Tout le canton de Soleure est occupé par les troupes françaises. Les soleuriens s'empresent de déposer les armes, que les oligarques & les prêtres leur ont fait prendre. Cependant, à différens endroits, ils ont vivement résisté aux attaques des français. Dans un village, les femmes, conduites par des moines, ont combattu avec un tel achar-

nement, que les français ont été obligés de tirer sur elles à différentes reprises.

Les bernois, qui étoient réunis au corps de troupes soleuriennes, se sont retirés après la prise de Soleure sur Wittlisbach & de là sur Olten. Après avoir passé l'Aar, ils ont brûlé le pont d'Olten. Ce corps de troupes est dans ce moment, campé sous les canons d'Arbourg, la seule forteresse du canton de Berne.

Pendant que l'armée de Chauembourg faisoit des progrès dans le canton de Soleure & repoussoit les bernois à Nidan & sur les revers du Chasseral, une colonne de l'armée du général Brune occupoit le canton de Fribourg. Déjà auparavant, la partie française de ce canton, dont les habitans sont depuis long-tems en relation avec le pays de Vaud, s'étoit joint aux vaudois. Mais les fribourgeois allemands s'étoient déclarés pour leurs oligarques, & réunis à un petit corps de troupes bernoises, ils occupoient les hauteurs de ce canton, peu éloignées de Payerne. A l'approche de l'armée française, ils se retirèrent sur la ville de Fribourg, qu'ils évacuèrent le 2 mars, après avoir encloué les canons. Ils firent leur retraite sur Berne.

Après les défaites que les bernois & leurs alliés avoient essuyées, le général Brune fit marcher son armée sur Berne, par le canton de Fribourg, pendant que l'adjudant-général Fressinel, qui avoit déjà mis les bernois en déroute près d'Evillard, se dirigeoit sur le même point par Nidan & Arberg; & le général Schauenbourg par Soleure & Hindelbank. C'est avant-hier que ce dernier est entré à Berne.

Il paroît que l'armée bernoise, après avoir combattu en partie avec beaucoup d'acharnement, s'est retirée dans l'Argau & du côté de Thun. Par l'occupation de la capitale, la guerre est déjà à-peu-près finie. Heureusement il paroît qu'il n'y aura plus de sang répandu en Suisse, & que les Helvétiens seront bientôt affranchis du patriciat & du clergé.

Le citoyen Ochs est revenu ici hier au soir. Autant les ennemis de la liberté & les partisans de l'oligarchie le détestent, autant il est aimé & estimé par les patriotes de la Suisse. Il a aussi ici des ennemis qui ont excité contre lui une partie de nos négocians.

Je joins ici *Palmatum* que le général Brune a proposé à MM. Tscharner & Weiss, députés l'un par le canton de Berne, & l'autre par le canton de Zurich. Le refus de l'accepter a été le signal des hostilités.

1°. Rappeller les troupes qui ont été envoyées par le canton de Berne dans les autres cantons, & licencier les milices qui forment l'armée bernoise.

2°. Créer à l'instant un gouvernement provisoire qui soit autre par sa forme & sa composition que le gouvernement actuel.

3°. Convoquer les assemblées primaires pour le terme d'un mois, à dater de l'établissement du gouvernement provisoire.

4°. Adopter le principe de la liberté politique & de l'égalité des droits comme base de la constitution à établir.

5°. Adopter le principe de l'unité pour la république helvétique, d'après les modes & les formes sur lesquelles les cantons & les états alliés conviendront librement entre eux.

6°. Mettre en liberté les citoyens détenus pour cause d'opinions politiques.

7°. Résigner les pouvoirs entre les mains du gouvernement provisoire.

8°. Aussi-tôt que l'état de Berne aura donné connoissance de la retraite & du licenciement de ses troupes, les troupes françaises cesseront d'avancer; elles ne conserveront, dans les pays où elles se trouvent, que des positions d'observation; elles se retireront entièrement du territoire de la Suisse dès que la nouvelle constitution sera en activité.

La présente note est applicable aux cantons de Fribourg & de Soleure.

Fait à Payerne, le 2 ventôse, an 6 de la république française, une & indivisible. *Signé, BRUNE.*

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Brest, le 17 ventôse.*

Le ministre de la marine, arrivé ici dimanche dernier, à dix heures du matin, a reçu la visite des différens corps, qui tous ont été très-flattés de la manière simple & amicale avec laquelle il les a accueillis. Il a eu quelque chose d'agréable & d'encourageant à dire à chacun, & a ainsi contenté tout le monde.

L'objet précis de sa mission dans ce port n'est pas encore soupçonné, si toutefois son voyage en a un autre que de s'assurer de l'état véritable de notre marine, & d'activer les travaux relatifs à la descente. On sait qu'il apporte une nouvelle liste de ceux qui doivent commander les vaisseaux & les frégates de l'expédition; elle lui a, dit-on, été remise par le directoire au moment de son départ. Il n'y a encore que deux ou trois de ces nominations connues; Pléville fera bien de tenir les autres secrètes pendant qu'il sera ici, s'il ne veut pas être accablé de réclamations de tout genre.

Parmi les bruits qui courent ici, il en est un qui porte qu'on mettra deux capitaines de vaisseau à bord de chaque vaisseau, c'est-à-dire, un chef de division & un capitaine, soit pour que tous acquièrent ainsi une prompte expérience, soit pour qu'en cas de mort de l'un des deux dans une action, il puisse à l'instant être suppléé par l'autre, sans que le service en souffre. Par ce moyen, presque tous les officiers se trouveroient employés, comme ils en ont tous le désir. On ajoute que les fortes frégates seront aussi données aux capitaines de vaisseau.

Nous pourrions avoir ici quinze à dix-huit frégates, & de vingt-neuf à trente-deux vaisseaux de ligne; l'on est au moins sûr d'en armer vingt-neuf.

Il n'y a encore aucun de nos vaisseaux de ligne en rade; demain doivent s'y rendre les deux premiers, qui sont le *Berwick* & le *Duquesne*: ils ont, depuis deux jours, leurs détachemens à bord.

On éprouve ici une amélioration sensible, depuis que la paie se fait plus régulièrement. L'arrière aura bientôt été acquitté; & nous espérons qu'à présent que les yeux du gouvernement sont sur-tout fixés sur la marine, & qu'on sent combien on a mal fait de la négliger trop long-tems, les paiemens se suivront avec régularité.

*De Bruxelles, le 20 ventôse.*

Les lettres de Wesel annoncent que l'armée prussienne d'observation, qui occupe les bords du Weser, va être sous peu considérablement renforcée. On parle aussi de la formation d'une autre armée respectable dans la Westphalie. Cette mesure n'aura lieu, dit-on, que pour assurer l'exécution des arrangemens qui seront adoptés au congrès de Rastadt, entre la république française, l'Autriche & la Prusse.

DE PARIS, le 23 ventose.

Des officiers des armées d'Italie & du Rhin, qui ont contribué puissamment aux victoires de la Suisse, sont arrivés cette nuit, députés par le général Brune; ils ont apportés au directoire les drapeaux de la ville de Berne, & les détails des combats qui ont eu lieu entre les troupes de l'oligarchie & celles de la république.

— C'est décidément Brune qui est nommé général en chef de l'armée d'Italie à la place de Berthier.

— Le général Kilmaine est parti de Paris pour aller prendre le commandement du centre de l'armée d'Angleterre, depuis Port-Malo jusqu'au Havre. Le général Desaix commande l'aile droite, depuis le Havre jusqu'à Anvers. Le général Kleber commande l'aile gauche, depuis Port-Malo jusqu'à Rochefort. Ces trois officiers-généraux doivent être incessamment rendus à leur poste.

Le directoire a nommé une commission de marine pour l'organisation & l'armement relatifs à la descente. Les commissaires sont: Le contre-amiral Lacrosse, le citoyen Porfait, ingénieur; le citoyen Androssy, chef d'artillerie; le capitaine Muskein, commandant la flotille. Cette commission est, dit-on, indépendante du ministre de la marine, & réunit tous les pouvoirs militaires & civils; elle est directement sous les ordres du directoire & du général Buonaparte; elle a 400,000 livres de fonds par décades à sa disposition; les membres se transportent par-tout où leur présence est nécessaire, & le chef-lieu de son rassemblement est le Havre.

— Les cours du Nord paroissent vouloir faire escorter leurs bâtimens marchands par des vaisseaux de guerre, pour les mettre à l'abri des attaques de nos corsaires.

— Gallois est depuis plusieurs jours à Paris. On n'a encore publié rien d'officiel sur les motifs de son retour d'Angleterre.

— Un arrêté du directoire du 18 ventose, ordonne la clôture des cercles constitutionnels de Carcassonne & de Narbonne.

— On voit, par un rapport fait au corps législatif cisalpin, que l'armée de cette république est de 19,539 hommes.

— Les dernières lettres de Cadix annoncent que la flotte anglaise qui bloque de nouveau ce port, est à présent de 28 vaisseaux de ligne & de 8 frégates.

— La procédure contre la comtesse de Lichtenau est terminée. Le roi de Prusse, par respect sans doute pour la mémoire de son père, veut à présent finir cette affaire sans éclat.

— La cour de Naples vient de défendre l'entrée & la circulation de toute espèce de feuille imprimée. Des mesures aussi inexécutables, ne prouvent que l'impuissance d'arrêter des principes qui trouvent par-tout de nombreux partisans.

#### DIRECTOIRE EXECUTIF.

De Rome, le 10 ventose, an 6.

Les consuls, au nom de la république Romaine, au directoire exécutif de la république française.

Citoyens directeurs, Rome qui fut le siège de la liberté & l'exemple des vertus, & qui, par la vicissitude des siècles & de la fortune, étoit réduite au plus honteux esclavage, vient enfin d'être rendue à son ancienne dignité; l'invincible & généreuse armée française qui, en vengeant les nations, protège les droits de l'homme, a opéré ce prodige mémorable. L'aigle romaine, à l'exemple du

phénix, est ressuscitée de ses propres cendres, & l'arbre de la liberté est planté sur celles des Brutus, des Fabricius, des Pompée & des Tullius. Les ombres magnanimes de nos héros, évoquées par le héros Berthier, se rassemblerent toutes sur le capitole, se réjoissant de voir la voie triomphale de la république romaine, chargée des triomphes de la république française.

Le peuple romain accourut des sept collines à ce spectacle sublime, & compara cette grande époque de son nouveau destin, à celle où nos ancêtres régioient le destin du monde; tous les cœurs étant pénétrés de l'horreur pour l'esclavage, & transportés par l'enthousiasme de l'indépendance, le peuple réclama, d'une voix unanime, sa souveraineté, & reconnut en tenir le bienfait & la garantie du digne général Berthier, agissant au nom de la grande nation; & il attend avec impatience des citoyens Monge, Daunou & Floreat la grande charte du contrat social. Mais le gouvernement de la république romaine nous avoit été à peine confié par le peuple souverain, & confirmé par le général en chef, que nous avons eu la douleur de voir le berceau de la république menacé par l'hydre du fanatisme. Nous avons été amplement dédommagés de cette inquiétude passagère, par la joie que nous avons ressentie, en voyant au même instant les têtes de cet hydre, abattues par les forces de l'armée française, réunies à la milice nationale, de sorte qu'il s'est formé de nouveau entre nous un lien indissoluble de fraternité, vos braves soldats & leurs valeureux officiers se montrant au même moment nos défenseurs & nos libérateurs.

Sans doute l'arbre de la liberté a déjà jeté de profondes racines & produira les germes les plus vigoureux, puisqu'il a été arrosé du sang & des sueurs des patriotes français & romains. Pleins d'admiration pour l'énergie du peuple souverain, c'est avec l'expression de la plus grande sensibilité, que nous nous empressons, citoyens directeurs, de vous assurer de la plus vive reconnaissance, que nous transmettrons à nos générations futures. Les travaux les plus glorieux de la république française, qui éclipsent la renommée & la splendeur des gouvernemens anciens & modernes, auront cet avantage, qu'ils auront étendu, pour la première fois, les principes éternels de la morale, aux droits des nations; & les liens, qui uniront désormais, grâces à vous, les nations aux nations, seront les mêmes que ceux qui unissent l'homme à l'homme.

Salut & respect,

Signé, RIGANTI, président; COSTANTINI, ANCELUCCI, PONELLI, PESSUTI & RUSI, consuls.

Par les consuls romains,

Signé, PASSAL, secrétaire-général.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen HARDY.

Séance du 23 ventose.

Le conseil reçoit plusieurs dons patriotiques.

Des citoyens sollicitent la révision de la loi sur les rentes viagères créées pendant la dépréciation du papier-monnaie. — Renvoi à la commission des finances.

Le conseil reprend la discussion du projet d'organisation de la gendarmerie nationale.

On lit un message du directoire exécutif relatif aux derniers événemens arrivés en Suisse.

Le directoire expose que, depuis les premières hosti-

lités commises par les gouvernemens de Berne & de Fribourg, & qu'il a fait connoître, tout portoit à croire qu'il n'y en auroit plus. En effet, ces gouvernemens ne négligeoient rien pour faire croire à leurs dispositions pacifiques : ils négocioient ; mais ces négociations n'étoient qu'un moyen qu'ils se ménageoient pour gagner du tems & rassembler leurs forces. Bientôt ils eurent rassemblés 50 mille hommes, à qui ils avoient inspiré le plus violent fanatisme. Alors, le 10 de ce mois, ils annoncèrent que les hostilités recommenceroient le même jour à 10 heures du soir. Mais le courage français a triomphé partout : les marches des généraux Schauenbourg, Brune & Rampon ont été une suite de victoires d'autant plus glorieuses, qu'elles ont été long-tems & vaillamment disputées, & qu'il falloit lutter contre les armées & contre l'avantage des positions qui sembloient inexpugnables.

On s'est emparé de Berne ; Soleure a ouvert ses portes ; Fribourg a été prise d'assaut. Dans cette dernière ville, les personnes & les propriétés ont été respectées comme si elle avoit capitulé ; les prisonniers ont même été renvoyés.

Nos armées ont délivrés les patriotes jettés dans les fers, & sur lesquels on tiroit déjà à bout portant.

Les Bernois, vaincus par-tout, ont évacué Morat, célèbre par la bataille gagnée en 1476 par les Suisses sur les Bourguignons ; on y voyoit un monument qui renfermoit les ossemens de ces derniers ; ce monument insultant pour les Français, a été détruit ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il l'a été par des bataillons de la Côte-d'Or ; le jour même de l'anniversaire de la bataille de Morat : l'arbre de la liberté a été planté à la place.

Nos victoires, rendront la liberté à la Suisse, dit le directoire en finissant, & présagent le sort qui menace la nouvelle coalition que l'Angleterre tâche de former contre nous, répandant les mensonges & l'or.

Le conseil ordonne l'impression de ce message, ainsi que des pièces qui y sont jointes, au nombre six exemplaires.

Chénier monte à la tribune ; il retrace le tableau de nos victoires ; il montre les Français vainqueurs par-tout, affranchissant la Hollande, l'Italie & le Capitole. La Suisse avoit conquis sa liberté il y a trois siècles ; mais le tems use tout ; la flèche de Guillaume Tell ne menaçoit plus le cœur des tyrans ; ses descendans étoient obligés de couber la tête devant le chapeau de nouveaux Gessler ; mais le sceptre de l'oligarchie est brisé ; il étoit digne du peuple libérateur de rendre à l'Helvétie son antique liberté ; nos armes devoient triompher là où tant de complots avoient été tramés contre nous par les émigrés, les émissaires de Pitt & tous les ennemis de l'égalité.

Ces triomphes sont dus à la valeur de nos soldats ; ils sont dus à nos législateurs, qui, sur leurs chaises curules, ont bravé toutes les factions ; ils sont dus au peuple français, à son amour pour la liberté, au courage avec lequel il a su la conquérir & la conserver. On a donné à quelques siècles les noms d'un roi, d'un Pontife, d'un conquérant ; celui qui s'élève portera le nom d'un peuple ; il sera le siècle des Français. Une grande révolution se

fait en Europe ; rien ne sera perdu désormais de ce qui pourra contribuer au perfectionnement de l'espèce humaine, à l'amélioration des sociétés civiles, au bonheur des hommes.

Chénier demande que le conseil déclare que l'armée française en Suisse a bien mérité de la patrie.

Jean Debry, qui a eu la parole ensuite, a exprimé ses regrets, de ce que ceux qui ont provoqué & préparé les grands événemens de la fin du 18 siècle, n'en soient pas témoins. D'Alembert, Montesquieu, Voltaire & Frédéric auroient dû voir l'infâme superstition détruite ; & Rousseau la Suisse libre ; Rousseau persécuté en France, persécuté en Suisse, persécuté sur-tout par le sénat de Berne. Il auroit dû aussi voir la Suisse libre, ce brave Laharpe, qui, chassé de sa patrie, est venu combattre & mourir dans nos rangs, en combattant pour la liberté. Elevons donc des monumens durables à tant de triomphes si glorieux.

Jean Debry demande qu'il soit fait un rapport sur les victoires de nos armées, & que le tableau en soit exposé dans le sein du conseil. — Adopté.

Les discours de Chénier & de Jean Debry seront imprimés avec le message du directoire exécutif.

*Bourse du 23 ventôse.*

Amsterdam.....	57 $\frac{5}{8}$ , 58 $\frac{5}{8}$ .	Lausanne.....	.....
Idem cour.....	54 $\frac{5}{8}$ , 55 $\frac{5}{8}$ .	Tiers consol. 19 l. 15 s., 12 s. $\frac{1}{2}$ .	
Hamb.....	193 $\frac{1}{2}$ , 191 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ .	Bon 2/3.....	1 l. 18 s.
Madrid.....	12 l. 18 s. 9 d.	Bon 3/4.....	1 l. 17 s. 3 d.
Mad. effect.....	16 l. 2 s. $\frac{1}{2}$ .	Bon $\frac{1}{4}$ .....	49 l. 10 s. per.
Cadix.....	12 l. 18 s. 9 d.	Or fin.....	106 l.
Cad. effect.....	16 l. 2 s. $\frac{1}{2}$ .	Ling. d'arg.....	51 l. 11 s. 3 d.
Gènes.....	96 $\frac{1}{4}$ , 95.	Portugaise.....	96 l.
Livourne.....	104, 103.	Piastre.....	5 l. 7 s. $\frac{1}{2}$ .
Lyon.....	$\frac{1}{2}$ ben. 15 j.	Quadruple.....	81 l. 5 s.
Marseille.....	1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$ .
Bordeaux.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 l.
Montpellier.....	$\frac{1}{7}$ b. 12 j.	Souverain.....	34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle.....	1 ben., $\frac{1}{2}$ per.		

Espirit  $\frac{5}{8}$ , 485 à 90 l. — Eau-de-vie 22 deg., 385 à 460 l.  
 — Huile d'olive, 1 l. 3 s., 5 s. — Café Martin, 2 l. 14 s., 16 s.  
 — Idem St-Domingue, 2 l. 12 s., 13 s. — Sucre d'Anvers, 2 l. 10 s., 14 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 10 s., 14 s. — Savon de Marseille, 21 s. 9 d. — Coton du Levant, 2 liv., 2 l. 10 s.  
 — Coton des isles, 2 l. 18 s. à 3 l. 10 s. — Sel, 4 l. 5 s.

LE NOUVEAU BARÈME, ou nouveaux comptes faits en livres, sols & deniers, & en francs, centimes & millimes, depuis un soixante-quatrième de chose, jusqu'à 100 mille, la chose valant depuis un quart de deniers jusqu'à vingt mille livres, ou depuis 4 millimes, jusqu'à 20 mille francs. Suivis d'un barème décimal, de tables de réduction des monnoies anciennes & nouvelles, de tables d'échanges du calcul des changes étrangers, de tables de conversion des fractions vulgaires en fractions décimales, &c. &c. ; par le citoyen Blavier, ingénieur des mines ; très-gros volume in-8°. de plus de 1000 pages. Prix, broché, 7 liv. 10 s. pour Paris, & 10 liv. franc de port. A Paris, chez Guillaume, libraire, rue de l'Eperon, n°. 12.

Cet ouvrage est un de ceux dont il suffiroit de traiter toutes les parties pour en démontrer l'utilité : aux comptes faits en monnaie ancienne & nouvelle, il joint une infinité d'autres calculs nécessaires dans les opérations de banque & de commerce que l'on chercheroit vainement ailleurs.

A. FRANÇOIS.